



**COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT**  
(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**Quatre-vingt-onzième réunion**  
**Washington – 18 avril 2015**

DC/S/2015-0015(F)  
18 avril 2015

**Déclaration Ecrite de**

**S.E.M Daniel Kablan Duncan**  
**Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget**

**République de Côte d'Ivoire**

**Au nom des Pays Africains du Groupe II**

## Déclaration Ecrite de

**S.E.M Daniel Kablan Duncan**  
**Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget**

**République de Côte d'Ivoire**

**Au Nom des Pays Africains du Groupe II**

**91<sup>e</sup> Réunion du Comité de Développement**

**18 avril 2015**  
**Washington, D.C.**

Ma déclaration porte aussi bien sur le rapport conjoint des banques multilatérales de développement (BMD) et du Fonds monétaire international (FMI) traitant de la problématique du financement du développement pour l'après 2015 que sur la note relative aux conséquences économiques du pétrole moins cher.

### **I Financement du développement pour l'après 2015**

Nous félicitons les services de la Banque pour le choix de ce thème sur le financement du développement pour le Comité de développement. Nous saluons également la bonne collaboration qui a prévalu entre les BMD et le FMI lors de la préparation du document conjoint. Nous souscrivons généralement à la principale conclusion du rapport, à savoir que toutes les sources de financement devraient être mobilisées, qu'elles soient privées, publiques, internes, ou internationales et être utilisées le plus efficacement possible pour le développement.

Toutefois, nous constatons que le document n'offre pas de nouvelles pistes, ni de nouveaux cadres de financement du développement que les BMD et le FMI utiliseraient pour catalyser ou lever des apports de financement du secteur privé. Nous encourageons donc les BMD et le FMI à améliorer le rapport en y intégrant une section sur les leçons tirées de l'expérience du financement des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les bonnes pratiques en la matière. En ce qui concerne le Groupe de la Banque mondiale, en particulier, et à la lumière des constatations du présent rapport, des suggestions concrètes sur ce qu'il fera mieux ou différemment, au-delà de son rôle de coordination, **seraient un bon signal pour l'avenir.**

Nous avons pris note de l'examen global du rapport qui met en évidence l'importance de l'Aide Publique au Développement (APD) comme source importante du financement du développement d'une part ; et la baisse de son volume en termes réels vers l'Afrique au cours des dernières années, d'autre part. C'est pourquoi, nous profitons de cette occasion pour lancer un vibrant appel aux partenaires bilatéraux pour le respect de l'engagement de consacrer 0,7 % de leur Produit National Brut (PNB) au financement du développement et à l'amélioration de la qualité de l'APD. De plus, nous restons convaincus que les financements multilatéraux demeurent un maillon essentiel dans l'architecture de financement du développement permettant d'exploiter d'autres sources de financement du développement.

Dans ce contexte, nous aurions souhaité voir de la part des BMD signataires du rapport, une analyse plus critique et approfondie des modes et conditions de financements qui répondent aux exigences du développement durable. Nous estimons que la réalisation du double objectif d'éradication de l'extrême

pauvreté et du partage des fruits de la croissance et des objectifs du développement durable (ODD), nécessite un rôle plus ambitieux des BMD à travers une contribution plus substantielle et un engagement déterminé à la mobilisation des financements. A cet effet, les BMD et le FMI disposent d'avantages comparatifs, notamment en termes de conseils, de connaissances et de crédibilité, à même de servir de levier pour mobiliser des financements adéquats.

Nous estimons que l'objectif de mobiliser plus de financements privés est tout à fait louable, mais nous aurions aimé voir examiner les conditions et caractéristiques qui pourraient être associées à la mobilisation concrète et efficace des financements privés dans le cas des pays les moins avancés qui forment la majorité de notre Groupe. En outre, nous notons le peu d'attention que le rapport accorde au rôle joué par les partenariats mondiaux, y compris ceux qui sont à l'origine de solutions innovantes telles que les financements mixtes.

Nous pensons que la section du rapport relative aux flux financiers illicites et au rôle des BMD dans la lutte contre les évasions fiscales pourrait être renforcée. Ce serait une opportunité manquée si un engagement clair de la communauté de développement sur la question des flux financiers illicites n'est pas obtenu. Les conséquences sont aussi nombreuses que désastreuses pour le continent africain, à savoir notamment le développement d'une économie souterraine, de la criminalité et du terrorisme. A cet effet, nous demandons à la Banque de jouer un rôle plus déterminant dans la lutte contre ce fléau en appuyant le renforcement des capacités et la définition des actions politiques au niveau des pays et au niveau mondial afin d'enrayer, dans la mesure du possible, le fléau que constitue les flux financiers illicites.

Nous relevons que le rapport ne couvre pas la facilitation du commerce. Etant donné que la communauté internationale s'oriente plus vers les sources privées de financement, la facilitation du commerce apparaît de plus en plus comme un instrument à prendre pleinement en compte dans la mobilisation des ressources privées au niveau mondial. En outre, la facilitation du commerce est un domaine où le GBM a beaucoup de savoir-faire, à l'instar de la coopération Sud-Sud.

En ce qui concerne le financement des infrastructures dont les besoins sont très importants en Afrique, nous estimons qu'il conviendrait d'imaginer de nouveaux schémas de financement et d'optimiser l'action des partenaires au développement. Nous souhaitons à cet effet, une plus grande synergie des différents instruments de financement du GBM et une collaboration plus forte entre les BMD afin d'optimiser le potentiel de financement et assurer la cohérence ainsi que la convergence des interventions.

Enfin, nous attendons que des études de cas spécifiques identifient les diverses sources de financement de la mise en œuvre des ODD au niveau des pays.

## **I. Les conséquences économiques du pétrole moins cher**

S'agissant de la note sur les conséquences économiques du pétrole moins cher, nous félicitons les services de la Banque pour la pertinence de l'analyse et les recommandations sur les réformes à mettre en œuvre.

Notre Groupe représente 15 pays importateurs nets de pétrole, 5 pays exportateurs nets et 3 pays nouvellement ou futurs producteurs. De fait, ces pays sont diversement affectés par la baisse des cours.

Pour les pays exportateurs nets de notre Groupe, nous exhortons la Banque à utiliser ses produits de connaissance et ses mécanismes d'analyse et de conseil afin d'aider ces pays à formuler les meilleures politiques pour répondre aux chocs, notamment en ce qui concerne la poursuite des réformes structurelles nécessaires pour promouvoir la diversification économique et la croissance inclusive dans les secteurs non pétroliers.

Pour les pays qui ont découvert récemment des champs pétrolifères, et qui pourraient avoir à retarder l'extraction de pétrole en raison de sa non rentabilité aux cours actuels du brut, nous *sollicitons* une action plus forte de la SFI et de la MIGA pour ces pays afin de compenser la chute potentielle des IDE et de renforcer l'environnement des affaires.

Pour les pays importateurs, dont les économies sont liées à celles des pays exportateurs, nous invitons le Groupe de la Banque à jouer un rôle important dans la diversification de leurs économies et au renforcement de l'environnement des affaires.

Enfin, pour l'ensemble de nos pays, nous partageons l'analyse que la baisse des prix du pétrole est l'occasion de réduire les subventions aux carburants et à l'énergie et d'utiliser les gains réalisés afin de soutenir les projets et programmes en faveur de la lutte contre la pauvreté.